

AVIS PUBLIC

AVIS ANNONÇANT UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE LA CONSULTATION RELATIVE AU PROJET DE RÈGLEMENT 2026-486 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2024-421

Aux personnes intéressées par un projet de règlement concernant la modification du *Règlement de zonage 2024-421* :

1. Lors d'une séance ordinaire du Conseil tenue le 3 août 2026, le Conseil municipal a adopté le premier *Projet de règlement 2026-486 modifiant le règlement de zonage 2024-421*.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 14 septembre 2026 à la salle du Conseil municipal, 111, 4e Avenue Crabtree, à 18h 30. L'objet de cette assemblée est aux fins de consultation du *Projet de règlement 2026-475 modifiant le règlement de zonage 2024-421*.
3. Le projet de règlement consiste à :
 - 1) **Réduction des dimensions des cases de stationnement sur certaines conditions ;**
Zones visées : toutes les zones
 - 2) **Corriger certaines erreurs dans la grille de zonage M-2**
Zone visée : M-2
Zones contigües : M-5, I-2, H4-6, P-3



Donné à Crabtree, ce 4 août 2026

Pierre Rondeau

Directeur général et greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, **Pierre Rondeau**, directeur général et greffier de la ville de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 4 août 2026 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 4 août 2026



AVIS PUBLIC

3) Corriger certaines erreurs dans la grille de zonage M-5

Zone visée : M-5

Zones contigües : H3-1, H1-4, I-2, M-2, P-3, M-1, M-3



4. Qu'au cours de cette assemblée publique, monsieur le maire expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
5. Que le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, 111, 4e Avenue Crabtree selon l'horaire suivant :

Lundi, mercredi et jeudi : 8h à 12h et 13h à 16h 45
Mardi : 8h à 12h et 14h 30 à 16h 45
Vendredi : 8h à 12h
6. Le projet de règlement est susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Crabtree, ce 4 août 2026**Pierre Rondeau**

Directeur général et greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, **Pierre Rondeau**, directeur général et greffier de la ville de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 4 août 2026 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 4 août 2026

